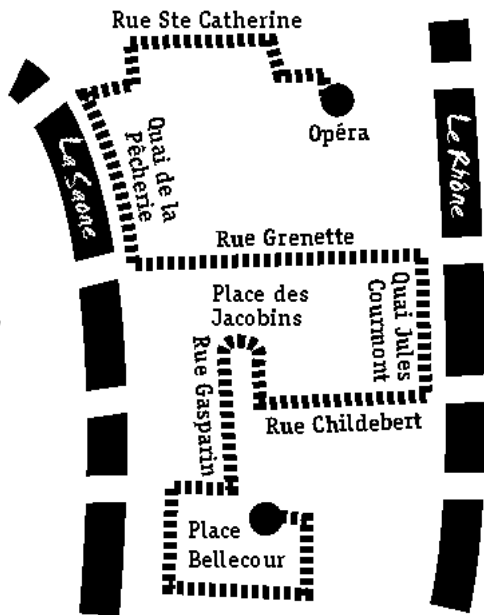


Où
éce
kon
va
?



Le RVV en mai

- mercredi 8, pas de réunion.
- mardi 14, distribution des affiches et collage, 19-21h à l'atelier vélo (44, rue Burdeau, Lyon 1er).
- mercredi 22, à 20h, réunion. 26 rue Leynaud, Lyon 1er.
- samedi 25, manif. à pieds, à vélo et en patins à roulettes à 14h devant l'opéra de Lyon, place de la Comédie, 1er.

et tous les mardis de 19 heures à 21 heures, l'atelier vélo au 44, rue Burdeau dans le 1er.

Adhérez ou vous crèverez sous la pollution ou écrasé !

NOM.....Prénom.....

Adresse.....

VILLE.....CODE POSTAL.....

Téléphone :

VerseF. pour l'année 96 pour



une adhésion individuelle à l'association (prix libre).

une adhésion à l'atelier vélo (50 F minimum).

souhaite recevoir : le premier numéro de l'auto ou la ville (20 F)

souhaite participer :

aux réunions. au travail de secrétariat. aux actions. à l'atelier

à la préparation des débats. à la préparation des manif.

à la diffusion de l'info. (collage - affichage). à l'élaboration du

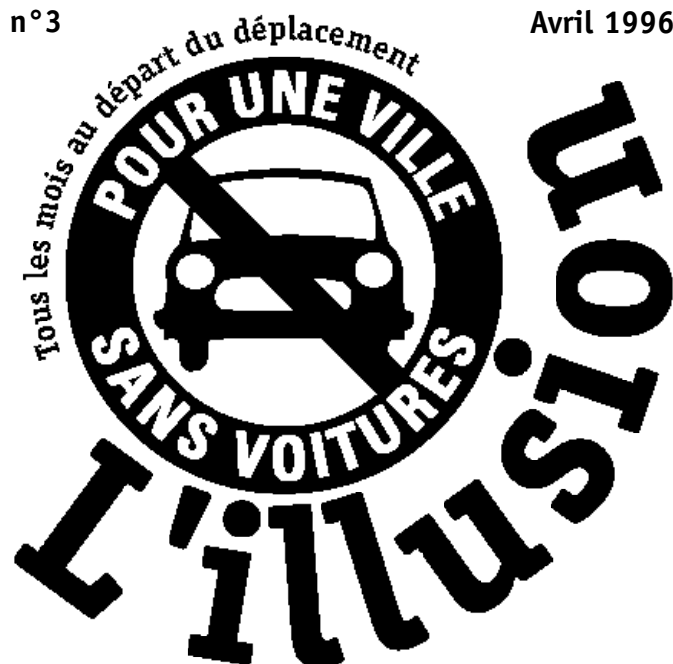
à l'édition de la revue (frappe, correction, illustration, mise en page).

aux traductions (langues.....)

autres idées.....

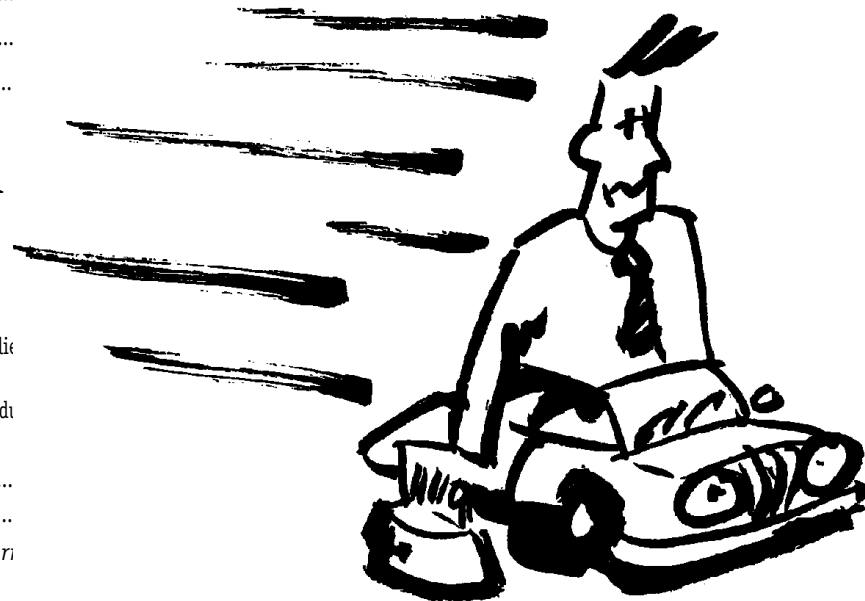
Bulletin à remplir très lisiblement, à découper et à retourner avec éventuellement votre chèque à l'ordre de :

Regroupement Pour une Ville Sans Voitures
44 rue Burdeau - 69007 LYON
tél. 72 07 08 91 / 72 00 80 97
(CCP n° 10 255 80 J LYON)



"Rouler en vélo à Lyon est une illusion" Jean-François Mermet adjoint au maire de Lyon chargé de la voirie

Handicapés en ville ou voitures en ville ?



Pour toutes les personnes à mobilité réduite (personnes âgées, handicapés moteurs et cérébraux, aveugles et sourds...) la ville est devenue une jungle où il ne fait pas bon s'aventurer. La ville, livrée aux voitures, exclut de fait les handicapés.

Le trafic des voitures gêne les handicapés : trottoirs et passages piétons encombrés, places de stationnement réservées aux handicapés occupées par des valides, embouteillages bloquant ceux qui ont vraiment besoin de la chaussée (bus, pompiers, taxis, livraisons, handicapés qui peuvent conduire ou se faire conduire...).

Les aménagements urbains sont peu adaptés aux fauteuils roulants : trottoirs trop étroits, peu de plans inclinés le long des escaliers, trottoirs peu accessibles, obstacles en tous genres (par exemple les plots pour empêcher les voitures de stationner et qui gênent les aveugles)...

Les transports publics sont oubliés et inadaptés aux handicapés : absence d'ascenseurs pour certaines stations de métro, pas de planchers surbaissés pour les bus, peu d'indications pour les aveugles (pas d'annonces des stations dans les bus, par exemple)... L'information des valides sur ces problèmes fait défaut, d'où leurs comportements égoïstes et inciviques.

Ce n'est pas tout : le trafic automobile crée aussi de l'invalidité ; les accidents de voitures sont responsables de 100 000 handicapés temporaires ou définitifs chaque année en France.

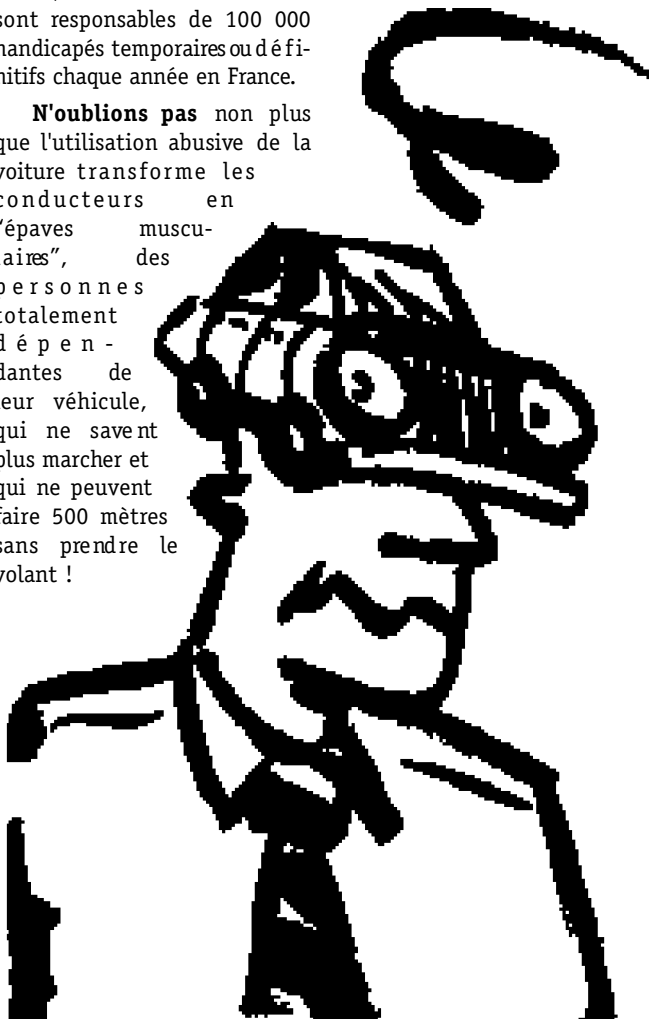
N'oublions pas non plus que l'utilisation abusive de la voiture transforme les conducteurs en "épaves musculaires", des personnes totalement dépendantes de leur véhicule, qui ne savent plus marcher et qui ne peuvent faire 500 mètres sans prendre le volant !

Cette manifestation est consacrée aux handicapés moteurs, cérébraux ou sensoriels et aux personnes à mobilité réduite, trop souvent exclus des villes par les voitures. Il

La bagnole nous rend tous fous et impotents

s'agit d'une part de protester contre le manque de prise en compte de cette population dans le choix des transports et des aménagements et de sensibiliser les valides à ces problèmes.

Alors avant que la bagnole ne nous rende tous fous et impotents, manifestons pour une ville rendue plus humaine grâce aux alternatives à l'automobile et prenant en compte les déplacements des handicapé-e-s.



Information

9^{ème} . Un collectif ville-vélo créé à Lyon

Créé à l'initiative de plusieurs associations (dont le Regroupement Pour une Ville Sans Voitures), de plusieurs clubs cyclistes et de quelques élus du GAEC du 9^e et du 8^e arrondissement, ce collectif cherche à promouvoir réellement le vélo comme moyen de transport dans l'agglomération lyonnaise. Une première réunion, le 9 mars 1996, a cherché à définir les grandes axes d'un aménagement "cyclable" du 9^e. Le RVV y a dit son mot (refusant en particulier les "aménagements" électoralistes qui se contentent d'un petit coup de peinture sur les routes). Tout le monde était d'accord pour insister sur la nécessité de changements importants dans la politique des transports de la ville. Ces changements pourront se faire d'autant plus rapidement que des travaux sont entrepris dans le 9^e qui est en plein réaménagement. Aussi la réunion du 30 mars a-t-elle eu pour but de tracer sur la carte les axes pour lesquels un "aménagement cyclable" est prioritaire (rue Sidoine Apollinaire, axe Pierre Audry - Michel Berthet, quais de Saône, rue du Bourbonnais, trajet île Barbe - St. Rambert plus quelques raccordements transversaux), soit une quinzaine de kilomètres gagnés en grande partie sur l'espace bagnole.

Le RVV a insisté de nouveau sur la nécessité des sites propres et a proposé la solution des cases avancées, des feux tricolores, des trémis pour le franchissement en toute sécurité des carrefours.

Le maire du 9^e arrondissement a l'air convaincu du développement nécessaire du vélo, mais pas forcément du déclin de la bagnole. On en jugera sur pièces.

Rappelons par ailleurs qu'une enquête publique est ouverte en mairie jusqu'au 9 mai pour l'aménagement de la place Valmy. Citoyens du 9^e arrondissement, à vos plumes, pour réclamer moins de voitures, des espaces pour garer les vélos etc.!

Commission vélo du 1^{er}

Dernière réunion, le 20 mars, de la "commission vélo" avec l'adjointe à la circulation du 1^{er}. Après notre proposition d'un programme de 420 places vélo lors d'une précédente réunion, quatre axes de montée en pente douce* pour les cyclistes ont été présentées, cette fois-ci, par le RVV. Nous avons insisté sur le fait qu'aménager des contresens ou des bandes cyclables pour les rues mixtes avec les voitures prenait nécessairement sur les places de stationnement.

Ensuite, nous avons présenté différentes zones que nous souhaiterions voir en zone 30 ou en quartier piéton*.

Les associations de quartier ont proposé, elles aussi, leurs projet, non pas vélo, mais de tranquillisation de la circulation, et de piétonnisation. Les discussions ont été consensuelles et nous avons retenu qu'il fallait agir rapidement sur la piétonnisation-tranquillisation du quartier du bas des pentes autour de la place du Griffon.

Notons déjà que trois parcs de stationnement vélos sont prévus, à titre expérimental, sur le 1^{er} : place Sathonay, place Rambaud et place Louis Pradel.

Ce groupe a pu établir, en deux réunions, des propositions et des demandes précises. Un compte rendu sera présenté avant d'organiser une réunion avec le maire d'arrondissement et toutes les associations du 1^{er} concernées pour en discuter et faire ensuite remonter ce travail auprès du PDU (Plan de Développement Urbain) du SYTRAL (Syndicat des Transport de l'Agglomération Lyonnaise).



* Pour plus de précisions demandez au RVV